

Département du
Nord
Arrondissement
de Douai
2024-1

OBJET
Règlement
budgétaire et
financier

VILLE D'ORCHIES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le 1er février, le Conseil Municipal de la Ville d'Orchies s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Ludovic ROHART, Maire, pour la tenue de la session ordinaire en suite de la convocation faite le 26 janvier 2024, conformément à la loi.

Présents : Ludovic ROHART, GUY DERACHE, MICHEL PIQUET, CARINE GAU, DIDIER BAERT, NELLY THIEFFRY, FRANCOISE DUPRE-BARTHELEMY, NATHALIE GABRYELEWICZ, MARC DUPUIS, ADJOINTS AU MAIRE, Marie-Josée MASSON, DAVID ACHIN, PATRICK FREMAUT, GILDA GRIVON, CECIL DEMULIER, LISE FOUCART, EMILIE PLAISANT ET MATTHIEU CAUVIN

Ont donné pouvoir : FREDERIC SZYMCZAK à Guy DERACHE, ROGER VANDEVYVERE à DIDIER BAERT, CECILE DUPUIS à NELLY THIEFFRY, SEBASTIEN HENNON à Patrick FREMAUT, Audrey MILLET à Marie-Josée MASSON, MICHEL DEPREZ à DAVID ACHIN, Amandine DUQUESNE-PEQUEUX à Carine GAU, JEROME DERVAUX à LUDOVIC ROHART, MARINE HERLEM à MICHEL PIQUET, ANDRE DARRAS à MARC DUPUIS ET Jacques LEMAIRE à Cecil DEMULIER

EXCUSEE : ANNE-SOPHIE DEBERDT

Vu l'article L 5217-10-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu la mise en œuvre de l'instruction budgétaire et comptable M57,

LE CONSEIL MUNICIPAL adopte un règlement budgétaire et financier

Publiée le
06 FEV 2024

Certifié exact
Le Maire

Pour extrait conforme,
Le Maire, Ludovic ROHART

Département du
Nord
Arrondissement
de Douai
2024-2

VILLE D'ORCHIES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

OBJET
Débat
d'orientation
budgétaire

L'an deux mille vingt-quatre, le 1er février, le Conseil Municipal de la Ville d'Orchies s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Ludovic ROHART, Maire, pour la tenue de la session ordinaire en suite de la convocation faite le 26 janvier 2024, conformément à la loi.

Présents : Ludovic ROHART, GUY DERACHE, MICHEL PIQUET, CARINE GAU, DIDIER BAERT, NELLY THIEFFRY, FRANCOISE DUPRE-BARTHELEMY, NATHALIE GABRYELEWICZ, MARC DUPUIS, ADJOINTS AU MAIRE, Marie-Josée MASSON, DAVID ACHIN, PATRICK FREMAUT, GILDA GRIVON, CECIL DEMULIER, LISE FOUCART, EMILIE PLAISANT ET MATTHIEU CAUVIN

Ont donné pouvoir : FREDERIC SZYMCZAK à Guy DERACHE, ROGER VANDEVYVERE à DIDIER BAERT, CECILE DUPUIS à NELLY THIEFFRY, SEBASTIEN HENNON à Patrick FREMAUT, Audrey MILLET à Marie-Josée MASSON, MICHEL DEPRES à DAVID ACHIN, Amandine DUQUESNE-PEQUEUX à Carine GAU, JEROME DERVAUX à LUDOVIC ROHART, MARINE HERLEM à MICHEL PIQUET, ANDRE DARRAS à MARC DUPUIS ET Jacques LEMAIRE à Cecil DEMULIER

EXCUSEE : ANNE-SOPHIE DEBERDT

Vu l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Rapport sur les Orientations Budgétaires (ROB) présenté par M. M. Michel PIQUET, adjoint aux Finances ;

Le Conseil Municipal acte qu'un débat d'orientation budgétaire a été engagé sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire pour 2024.

Publiée le

06 FEV 2024

Certifié exact
Le Maire

Pour extrait conforme,
Le Maire Ludovic ROHART

Département du
Nord
Arrondissement
de Douai
2024-3

OBJET
Demande de
DETR

VILLE D'ORCHIES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le 1er février, le Conseil Municipal de la Ville d'Orchies s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Ludovic ROHART, Maire, pour la tenue de la session ordinaire en suite de la convocation faite le 26 janvier 2024, conformément à la loi.

Présents : Ludovic ROHART, GUY DERACHE, MICHEL PIQUET, CARINE GAU, DIDIER BAERT, NELLY THIEFFRY, FRANCOISE DUPRE-BARTHELEMY, NATHALIE GABRYELEWICZ, MARC DUPUIS, ADJOINTS AU MAIRE, Marie-Josée MASSON, DAVID ACHIN, PATRICK FREMAUT, GILDA GRIVON, CECIL DEMULIER, LISE FOUCART, EMILIE PLAISANT ET MATTHIEU CAUVIN

Ont donné pouvoir : FREDERIC SZYMCZAK à Guy DERACHE, ROGER VANDEVYVERE à DIDIER BAERT, CECILE DUPUIS à NELLY THIEFFRY, SEBASTIEN HENNON à Patrick FREMAUT, Audrey MILLET à Marie-Josée MASSON, MICHEL DEPREZ à DAVID ACHIN, Amandine DUQUESNE-PEQUEUX à Carine GAU, JEROME DERVAUX à LUDOVIC ROHART, MARINE HERLEM à MICHEL PIQUET, ANDRE DARRAS à MARC DUPUIS ET Jacques LEMAIRE à Cecil DEMULIER

EXCUSEE : ANNE-SOPHIE DEBERDT

M. le Maire présente à l'assemblée délibérante le projet de travaux d'aménagement rue Attilio Bernasconi ;

Le montant prévisionnel des travaux relatif au projet énoncé s'élève à 370 615,85€ HT.

Considérant que le projet est conforme à la circulaire préfectorale du 13 décembre 2023, M. Le Maire propose à l'assemblée de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2024.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, et après avoir délibéré, le Conseil municipal :

- approuve le projet de travaux d'aménagement rue Attilio Bernasconi

- sollicite pour ce projet une subvention au titre de la DETR 2024
- dit que le financement sera assuré comme suit :

Montant Hors taxe de l'opération : 370 615,85€

Demande DETR (Etat)	30%	111 184,75€
Autofinancement	70%	259 431,10€

Autorise M. le maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Publiée le

06 FEV 2024
Certifié exact
Le Maire

Pour extrait conforme,
Le Maire, Ludovic ROHART

Département du
Nord
Arrondissement
de Douai
2024-4

VILLE D'ORCHIES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

OBJET
Demande de
DETR

L'an deux mille vingt-quatre, le 1er février, le Conseil Municipal de la Ville d'Orchies s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Ludovic ROHART, Maire, pour la tenue de la session ordinaire en suite de la convocation faite le 26 janvier 2024, conformément à la loi.

Présents : Ludovic ROHART, GUY DERACHE, MICHEL PIQUET, CARINE GAU, DIDIER BAERT, NELLY THIEFFRY, FRANCOISE DUPRE-BARTHELEMY, NATHALIE GABRYELEWICZ, MARC DUPUIS, ADJOINTS AU MAIRE, Marie-Josée MASSON, DAVID ACHIN, PATRICK FREMAUT, GILDA GRIVON, CECIL DEMULIER, LISE FOUCART, EMILIE PLAISANT ET MATTHIEU CAUVIN

Ont donné pouvoir : FREDERIC SZYMCZAK à Guy DERACHE, ROGER VANDEVYVERE à DIDIER BAERT, CECILE DUPUIS à NELLY THIEFFRY, SEBASTIEN HENNON à Patrick FREMAUT, Audrey MILLET à Marie-Josée MASSON, MICHEL DEPRez à DAVID ACHIN, Amandine DUQUESNE-PEQUEUX à Carine GAU, JEROME DERVAUX à LUDOVIC ROHART, MARINE HERLEM à MICHEL PIQUET, ANDRE DARRAS à MARC DUPUIS ET Jacques LEMAIRE à Cecil DEMULIER

EXCUSEE : ANNE-SOPHIE DEBERDT

M. le Maire présente à l'assemblée délibérante le projet de mise en conformité de l'hôtel de ville ;

Le montant prévisionnel des travaux relatif au projet énoncé s'élève à 43 526,95€ HT.

Considérant que le projet est conforme à la circulaire préfectorale du 13 décembre 2023, M. Le Maire propose à l'assemblée de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2024.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, et après avoir délibéré, le Conseil municipal :

- approuve le projet de mise en conformité de l'hôtel de ville
- sollicite pour ce projet une subvention au titre de la DETR 2024

- dit que le financement sera assuré comme suit :

Montant Hors taxe de l'opération : 43 526,95€

Demande DETR (Etat)	45%	19 587,13€
Autofinancement	55%	23 939,82€

Autorise M. le maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Publiée le

06 FEV 2024
Certifié exact
Le Maire

Pour extrait conforme,
Le Maire, Ludovic ROHART

Département du
Nord
Arrondissement
de Douai
2024-5

VILLE D'ORCHIES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

OBJET
Demande de DSIL

L'an deux mille vingt-quatre, le 1er février, le Conseil Municipal de la Ville d'Orchies s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Ludovic ROHART, Maire, pour la tenue de la session ordinaire en suite de la convocation faite le 26 janvier 2024, conformément à la loi.

Présents : Ludovic ROHART, GUY DERACHE, MICHEL PIQUET, CARINE GAU, DIDIER BAERT, NELLY THIEFFRY, FRANCOISE DUPRE-BARTHELEMY, NATHALIE GABRYELEWICZ, MARC DUPUIS, ADJOINTS AU MAIRE, Marie-Josée MASSON, DAVID ACHIN, PATRICK FREMAUT, GILDA GRIVON, CECIL DEMULIER, LISE FOUCART, EMILIE PLAISANT ET MATTHIEU CAUVIN

Ont donné pouvoir : FREDERIC SZYMCZAK à Guy DERACHE, ROGER VANDEVYVERE à DIDIER BAERT, CECILE DUPUIS à NELLY THIEFFRY, SEBASTIEN HENNON à Patrick FREMAUT, Audrey MILLET à Marie-Josée MASSON, MICHEL DEPRez à DAVID ACHIN, Amandine DUQUESNE-PEQUEUX à Carine GAU, JEROME DERVAUX à LUDOVIC ROHART, MARINE HERLEM à MICHEL PIQUET, ANDRE DARRAS à MARC DUPUIS ET Jacques LEMAIRE à Cecil DEMULIER

EXCUSEE : ANNE-SOPHIE DEBERDT

M. le Maire présente à l'assemblée délibérante le projet de rénovation thermique de la salle Léo Lagrange ;

Le montant prévisionnel des travaux relatif au projet énoncé s'élève à 981 586,40€ HT.

Considérant que le projet est conforme à la circulaire préfectorale du 13 décembre 2023, M. Le Maire propose à l'assemblée de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DSIL 2024.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, et après avoir délibéré, le Conseil municipal :

- approuve le projet de rénovation thermique de la salle Léo Lagrange

- sollicite pour ce projet une subvention au titre de la DETR 2024
- dit que le financement sera assuré comme suit :

Montant Hors taxe de l'opération : 981 586,40€

Demande DSIL (Etat)	40%	392 634,56€
Autofinancement	60%	588 951,84€

Autorise M. le maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Publiée le

06 FEV 2024

Certifié exact
Le Maire

Pour extrait conforme,
Le Maire, Ludovic ROHART

Département du
Nord
Arrondissement
de Douai
2024-6

VILLE D'ORCHIES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

OBJET
CDD Services
techniques du 1^{er}
mars 2024 au 28
février 2025

L'an deux mille vingt-quatre, le 1er février, le Conseil Municipal de la Ville d'Orchies s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Ludovic ROHART, Maire, pour la tenue de la session ordinaire en suite de la convocation faite le 26 janvier 2024, conformément à la loi.

Présents : Ludovic ROHART, GUY DERACHE, MICHEL PIQUET, CARINE GAU, DIDIER BAERT, NELLY THIEFFRY, FRANCOISE DUPRE-BARTHELEMY, NATHALIE GABRYELEWICZ, MARC DUPUIS, ADJOINTS AU MAIRE, Marie-Josée MASSON, DAVID ACHIN, PATRICK FREMAUT, GILDA GRIVON, CECIL DEMULIER, LISE FOUCART, EMILIE PLAISANT ET MATTHIEU CAUVIN

Ont donné pouvoir : FREDERIC SZYMCZAK à Guy DERACHE, ROGER VANDEVYVERE à DIDIER BAERT, CECILE DUPUIS à NELLY THIEFFRY, SEBASTIEN HENNON à Patrick FREMAUT, Audrey MILLET à Marie-Josée MASSON, MICHEL DEPREZ à DAVID ACHIN, Amandine DUQUESNE-PEQUEUX à Carine GAU, JEROME DERVAUX à LUDOVIC ROHART, MARINE HERLEM à MICHEL PIQUET, ANDRE DARRAS à MARC DUPUIS ET Jacques LEMAIRE à Cecil DEMULIER

EXCUSEE : ANNE-SOPHIE DEBERDT

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-1° ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, à savoir renforcer les services techniques, notamment au niveau du service mécanique ;

Sur le rapport de M. le Maire et après en avoir délibéré ;

Le Conseil municipal DECIDE :

- la création à compter du 1^{er} mars 2024 d'un emploi à temps complet pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C

- cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée d'un an allant du 1^{er} mars 2024 au 28 février 2025

Publiée le

06 FEV 2024

Certifié exact
Le Maire

Il devra justifier d'une expérience professionnelle lui permettant une polyvalence au niveau des services techniques.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut du grade de recrutement.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Ludovic ROHART

Département du
Nord
Arrondissement
de Douai
2024-7

OBJET
Vente immeuble
16 rue Gaston
Leroy

VILLE D'ORCHIES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le 1er février, le Conseil Municipal de la Ville d'Orchies s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Ludovic ROHART, Maire, pour la tenue de la session ordinaire en suite de la convocation faite le 26 janvier 2024, conformément à la loi.

Présents : Ludovic ROHART, GUY DERACHE, MICHEL PIQUET, CARINE GAU, DIDIER BAERT, NELLY THIEFFRY, FRANCOISE DUPRE-BARTHELEMY, NATHALIE GABRYELEWICZ, MARC DUPUIS, ADJOINTS AU MAIRE, Marie-Josée MASSON, DAVID ACHIN, PATRICK FREMAUT, GILDA GRIVON, CECIL DEMULIER, LISE FOUCART, EMILIE PLAISANT ET MATTHIEU CAUVIN

Ont donné pouvoir : FREDERIC SZYMCZAK à Guy DERACHE, ROGER VANDEVYVERE à DIDIER BAERT, CECILE DUPUIS à NELLY THIEFFRY, SEBASTIEN HENNON à Patrick FREMAUT, Audrey MILLET à Marie-Josée MASSON, MICHEL DEPRES à DAVID ACHIN, Amandine DUQUESNE-PEQUEUX à Carine GAU, JEROME DERVAUX à LUDOVIC ROHART, MARINE HERLEM à MICHEL PIQUET, ANDRE DARRAS à MARC DUPUIS ET Jacques LEMAIRE à Cecil DEMULIER

EXCUSEE : ANNE-SOPHIE DEBERDT

Vu l'achat le 14 novembre 2016 de l'immeuble sis 16 rue Gaston Leroy pour permettre d'élargir l'accès à la propriété municipale sise 18 rue Gaston Leroy ;

Vu l'impossibilité de réaliser cet aménagement au vu des contraintes techniques ;

Vu l'avis du Domaine en date du 27 septembre 2023 estimant ledit immeuble à 134 000€, valeur assortie d'une marge d'appréciation de 10% ;

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

APPROUVE la vente de l'immeuble à usage d'habitation sis 16 rue Gaston Leroy (parcelle D 740 d'une surface de 2 ares 06 ca) à M. Xavier BONNECHERE au prix de 120 000€

AUTORISE M. le Maire, ou toute personne mandatée par lui, notamment la Directrice générale des services, à accomplir toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération

Publiée le

06 FEV 2024

Certifié exact

Le Maire

Pour extrait conforme,
Le Maire, Ludovic ROHART